
Adresse de l'agent national près le district de Beauvais (Oise) qui transmet à la Convention le montant d'une offrande de la commune de Pierre-ès-Champs, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national près le district de Beauvais (Oise) qui transmet à la Convention le montant d'une offrande de la commune de Pierre-ès-Champs, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 168;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22760_t1_0168_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

4

Un groupe d'heureuses citoyennes, précédés d'un drapeau, anonça à tous que, sans l'amour sacré de la patrie, on ne peut espérer d'être bonne mère, bonne épouse et fille vertueuse.

5

Les jeunes et intrépides héros de l'école de Mars, déjà disciplinés et brûlant du désir de voler au secours de la patrie, suivent et faisaient le plus bel ornement de la marche.

6

La marche était fermée par le restant de la garde nationale.

7

Place de la liberté.

Une représentation de la Bastille était élevée; elle avait des armes et des deffenseurs feints.

8

La garde nationale était rengée en bataillon carré, les vétérans d'un côté, et les vertueuses citoyennes de l'autre, qui engag[e]aient et inspiraient les deffenseurs de la liberté un plus grand courage.

9

Nos jeunes héros, placés à un des bouts du bataillon (*sic*) carré, faisaient face à l'effigie de cette forteresse qui trop longtemps fut l'épouvante et le tombeau de notre chère liberté.

10

Les autorités constituées, la musique au centre, environnaient l'autel de la patrie.

11

Alors le signal d'un combat terrible en apparence s'est donné du haut de la forteresse infâme qui portait l'enseigne du traître et scélérat monstre qui a régné si indignement sur nous.

12

Aussitôt sonna l'alarme: la musique, les tambours redoublèrent l'annonce du pas de charge; le canon se fit entendre de part et d'autre.

13

La jeunesse alors, cédant à la soif de venger son pays et sa liberté, s'avança en avant; offrit encore aux trait[r]es deffenseurs du fort de se rendre, offre à laquelle fut répondu une décharge de mousqueterie, de la part des Suisses feints.

14

Plus de grâce maintenant: nos jeunes héros montant à l'assaut, les échelles se dressèrent, les décharges de mousqueterie font partir nos tyrans; déjà les tours chancellent; les murs s'écroulent; l'étendart de la tyrannie est déjà aux mains de nos jeunes héros; les autres désarment un des trait[r]es deffenseurs; enfin l'on voit paraître l'infâme gouverneur chargé de chaînes; nos jeunes guerriers, tous fiers de leur victoire, l'amènent en faisant retentir les airs des cris mille fois répétés: vive la république, vive la liberté, et la montagne! Périssent, périssent à jamais les monstres qui voudraient la détruire! Nos jeunes citoyennes, voulant récompenser la bravoure de nos élèves de Mars, paraissent en foule, les lauriers à la main, parmi les débris de la forteresse; quels furent les serments que firent leurs jeunes cœurs? Périssent les trait[r]es, périssent les lâches! Loin de nous à jamais celui qui ne deffendra pas son pays! Leurs mains, aussitôt d'accord avec leurs serments, entrelacèrent de guirlandes les cheveux de nos jeunes guerriers.

15

La marche fut reprise (*sic*) ensuite, après avoir chanté des airs republicains autour de l'autel de la patrie, vers la maison commune, où chacun fut chez lui se disposer à revenir l'après-midi au temple de l'Être suprême, pour lui montrer tout l'enthousiasme qu'inspire pour les vertus l'amour de la patrie.

16

Enfin la fête fut couronnée par une promenade civique, qui a été renouvelée avec la plus grande satisfaction le 27 messidor, à la nouvelle de la prise de Bruxelles; là, tous les vrais republicains, précédés de la musique, faisaient retentir les airs de leurs chants d'allégresse et la joie était peinte sur tous les visages. S. et F.

Les membres composant le c. de correspondance de la dite société.

R. BRÈNEUX jeune (*présid.*), S. HAREL LAVERTU (*secrét.*), J. FRESNEAU, P. HAREL LA VERTU, LOYER.

103

L'agent national près le district de Beauvais, département de l'Oise, fait passer à la Convention nationale la somme de 138 liv. 9 sous, provenante d'une offrande de la commune de Pierre-és-Champs; il s'empresse de la transmettre, et prie la Convention de l'agréer.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

(1) P.-V., XLIII, 39. Bⁱⁿ, 27 therm. (2^e suppl^l).